



HAL
open science

Des parcours migratoires labiles et incertains

David Lagarde

► **To cite this version:**

David Lagarde. Des parcours migratoires labiles et incertains. Une décennie d'exil syrien : présences et inclusion en Europe, L'Harmattan, 2021, 978-2-343-24657-4. hal-03653583

HAL Id: hal-03653583

<https://hal.science/hal-03653583v1>

Submitted on 27 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des parcours migratoires labiles et incertains

Une ethnographie des trajectoires d'exilés syriens entre le Moyen-Orient et l'Europe

David Lagarde

Une décennie après le début de l'insurrection contre le régime de Bachar al-Assad, les violences et la crise économique engendrées par le conflit syrien ont provoqué le déplacement de plus de la moitié de la population du pays, qui s'élevait à environ 21 millions de personnes en 2011. Tandis que le nombre de déplacés internes s'élève à 6,5 millions¹, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) estime que 6,6 millions de Syriennes et de Syriens auraient trouvé refuge ailleurs dans le monde². Si l'écrasante majorité des exilés sont installés au Moyen-Orient (5,6 millions³) — en particulier en Turquie (3,6 millions) —, environ un million⁴ de demandeurs d'asile et de réfugiés statutaires étaient présents sur le territoire de l'Union européenne (UE) en 2019. Parmi les personnes qui ont choisi de rallier l'Europe, la majorité l'a fait après un premier exil dans un pays proche de la Syrie.

Depuis le début des années 2000, de nombreuses recherches ont été menées sur les migrations de transit au sein du pourtour méditerranéen et de l'espace saharo-sahélien⁵. Dans le contexte moyen-oriental, plusieurs travaux portant sur les réfugiés palestiniens (Doraï, 2000, 2006), irakiens (Chatelard, 2002, 2005) et syriens (Lyngstad 2015 ; Haider 2016 ; Kvittigen et coll., 2019) ont permis d'éclairer certaines facettes des mouvements secondaires de demandeurs d'asile moyen-orientaux vers des pays occidentaux. *En interrogeant les logiques sous-jacentes au mouvement des exilés syriens entre le Moyen-Orient et l'UE, ce chapitre s'inscrit dans la continuité de ces travaux. Dans le but de rendre compte des dynamiques à l'œuvre entre ces deux espaces migratoires, cette étude, géographique, privilégie une approche ethnographique centrée sur le vécu d'exilés ayant quitté la Syrie afin de s'installer sur le territoire jordanien, avant de poursuivre leur route vers l'Europe.*

La première partie de cette contribution s'intéresse aux principaux facteurs à l'origine de la prise de décision migratoire des exilés syriens de Jordanie. La deuxième porte sur la phase de préparation au départ. Elle interroge en particulier le rôle des réseaux interpersonnels sur les choix de destination et l'accès des réfugiés aux informations nécessaires à l'organisation de leur périple. Enfin, la troisième partie se focalise plus spécifiquement sur l'espace-temps du voyage. Je m'appuierai ici sur la description de deux trajectoires individuelles : l'une empruntant l'itinéraire de la « Méditerranée centrale », l'autre « la route des Balkans ». Ce faisant, il s'agira de rendre compte de l'évolution et de la réadaptation des routes de l'exil empruntées par les ressortissants syriens pour rallier l'espace Schengen, au prisme du renforcement des politiques migratoires euro-méditerranéennes.

Contexte de la recherche et population d'étude

Cette contribution repose sur une enquête de terrain conduite entre 2013 et 2016 en Jordanie et en Allemagne⁶, dans le cadre d'une thèse de géographie consacrée à l'analyse du fonctionnement des routes de l'exil syrien (Lagarde, 2018). Durant cette période, j'ai eu l'occasion de collecter les témoignages de plus de 70 réfugiés originaires de Syrie. En privilégiant une approche longitudinale faisant la part belle au vécu de mes interlocuteurs, mon objectif était de réussir à éclairer le *continuum* (Richmond, 1993) existant entre les migrations économiques antérieures au conflit et les logiques de polarisation des flux de réfugiés depuis le début de la crise syrienne (Lagarde & Doraï, 2017 ; Dahdah, 2018). Afin de pleinement rendre compte de ces dynamiques, j'ai choisi d'adopter une démarche empirique et qualitative. Ce choix m'a amené à focaliser mon attention sur le cas spécifique du processus de dispersion de la communauté villageoise de Deir Mqaren, une bourgade située entre Damas et la frontière libanaise, où vivaient environ 5 000 personnes au début de l'insurrection. Depuis l'époque ottomane, les hommes de ce village ont la particularité de faire vivre leur famille grâce à la vente ambulante de fruits à coques et de fruits séchés acquis à bas prix en Syrie, afin d'être ensuite revendus plus cher dans les principales villes du Liban et de Jordanie (Lagarde, 2019a). L'éclatement du conflit ayant entraîné une dégradation rapide de leurs conditions de vie, de nombreuses familles sont parties s'installer à l'étranger, dans des localités où les colporteurs de Deir Mqaren n'avaient jusqu'alors l'habitude de se rendre que de manière temporaire, le temps d'écouler leur marchandise.

¹ www.internal-displacement.org/countries/syria.

² www.unhcr.org/globaltrends2019.

³ <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>.

⁴ www.pbs.org/wgbh/frontline/article/numbers-syrian-refugees-around-world.

⁵ Bredeloup et Pliez, 2005 ; Düvell, 2006 ; Collyer, 2007, 2010 ; Anteby-Yemini, 2008 ; Brachet, 2009 ; Suter, 2012 ; Schapendonk, 2012 ; Wissink et Mazzucato, 2017.

⁶ Des enquêtes secondaires permettant d'éclairer le contexte global de l'exode syrien dans l'espace euro-méditerranéen ont également été conduites en France, en Égypte, en Grèce, en Turquie et en Algérie. Elles alimentent donc elles aussi de manière indirecte le contenu de ce chapitre.

Ce chapitre se base principalement sur l'étude détaillée des parcours de 24 personnes originaires de Deir Mqaren ayant trouvé refuge en Jordanie, pour des périodes allant de quelques mois à plusieurs années — sachant que parmi elles, certaines résident encore dans ce pays au moment de la rédaction de ces lignes. Le matériau nécessaire à l'analyse a été collecté dans le cadre d'entretiens semi-directifs, portant principalement sur les conditions de vie des enquêtés en Syrie avant le début du conflit, leurs voyages entre leur village d'origine et leur lieu d'installation en Jordanie, ainsi que leurs impressions sur leur quotidien en exil et leurs projets migratoires. Ce panel est composé de sept femmes et 17 hommes. Parmi ces derniers, tous ont travaillé comme vendeur ambulant depuis qu'ils ont quitté leur village pour s'installer au sein d'espaces urbains jordaniens. Comme nous le verrons dans la suite de cette contribution, la dégradation progressive de leurs conditions de vie en exil a conduit une partie d'entre eux à poursuivre leur chemin jusqu'en Europe. En juillet 2016, je me suis rendu en Allemagne afin de clôturer mes enquêtes de terrain. Cette étape de la recherche m'a permis de retrouver des personnes préalablement rencontrées en Jordanie. C'est principalement à cette occasion que j'ai pu collecter leurs impressions sur les voyages qu'eux et leurs proches ont entrepris afin de rallier leur nouveau lieu de vie européen, depuis la Jordanie¹.

Dégradation des conditions de vie dans les pays de premier accueil et augmentation des départs vers l'Europe

Si un million de réfugiés statutaires et demandeurs d'asile syriens étaient présents en Europe en 2019, aucune statistique fiable ne permet d'identifier précisément le pays dans lequel ils résidaient au moment de leur départ du Moyen-Orient. Concernant la Jordanie, seuls quelques rapports d'organisations internationales ayant conduit des enquêtes quantitatives permettent de dégager des tendances approximatives sur les velléités de départ des exilés syriens vers l'Europe. Parmi les personnes interrogées par le Danish Refugee Council² et le Norwegian Refugee Council³, à la fin de l'année 2015, environ la moitié considérait l'émigration dans un pays européen comme une option possible à l'avenir.

Parmi les vingt-quatre exilés de Deir Mqaren interrogés dans le cadre de cette enquête, huit ont poursuivi leur route en famille, depuis la Jordanie, vers une nouvelle destination. Parmi eux, seuls deux enquêtés ont réussi à quitter ce pays légalement. Une famille est partie pour le Canada et l'autre pour les États-Unis. Paradoxalement, ce ne sont pas elles qui sont à l'initiative des démarches nécessaires pour accéder à ces canaux d'immigration, mais le gouvernement canadien et le HCR — dans le cas de la famille partie aux États-Unis — qui les ont approchés afin de leur proposer de prendre part à une procédure de réinstallation leur permettant de s'installer légalement en Amérique du Nord. Quatre enquêtés se sont par ailleurs rendus de manière irrégulière en Allemagne avec les membres de leurs foyers. Enfin, une autre enquêtée espérait quitter prochainement la Jordanie avec ses enfants, dans le cadre d'une procédure de regroupement familial engagée en septembre 2014 par son mari, parti irrégulièrement pour s'installer en Suède.

Le facteur le plus souvent mentionné afin d'expliquer le départ vers l'Europe est lié à la dégradation générale des conditions de vie en exil. Ce ressenti s'exprime en premier lieu par les difficultés économiques rencontrées par une majorité de Syriennes et de Syriens en Jordanie. Le coût de la vie dans ce pays étant nettement plus élevé qu'en Syrie, la difficulté à se procurer un emploi a contraint beaucoup de familles à dilapider leurs économies pour couvrir leurs besoins prioritaires : logement, nourriture, achat de produits hygiéniques, transport, habillement, mobilier, etc. S'agissant plus spécifiquement des exilés de Deir Mqaren, la vente ambulante leur a longtemps permis d'éviter de se retrouver totalement dépourvus de revenus. Néanmoins, les bénéfices tirés de ce commerce ont fortement diminué suite à l'installation en Jordanie des familles des colporteurs. En effet, avant le début du conflit, ces derniers ramenaient avec eux leur marchandise achetée à bas prix en Syrie et vivaient en colocation, dans des appartements bon marché qu'ils partageaient pour quelques semaines avec d'autres marchands ambulants du village. L'impossibilité de circuler entre les deux pays en raison des combats et de la fermeture progressive des frontières (Ababsa, 2015 ; Roussel, 2015 ; Lagarde, 2019b) les a rapidement contraints à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement auprès de grossistes jordaniens. Les marges réalisées sur leurs ventes ont alors fortement diminué. De plus, l'installation en Jordanie de leurs femmes et de leurs enfants les a contraints à céder les appartements dans lesquels ils vivaient jusque-là en colocation, pour louer à la place des logements plus grands et plus onéreux⁴. Qui plus est, leur activité de colportage relève d'une pratique longtemps tolérée par les autorités jordaniennes, mais néanmoins informelle. La croissance exponentielle du nombre de réfugiés accueillis dans le pays, en particulier entre 2012 et 2013, fut à l'origine du mécontentement d'une partie croissante de la population jordanienne, inquiète du poids que cette nouvelle vague d'exilés pourrait faire peser sur les ressources locales, en particulier sur le marché de l'emploi (Jaber, 2016). Afin de répondre aux

¹ Un entretien réalisé en 2015 par visiophonie depuis la Jordanie avec l'une des enquêtées déjà présente en Allemagne m'avait permis de commencer à assembler une première série d'informations à ce sujet.

² www.refworld.org/docid/56c17e7e4.html.

³ www.nrc.no/globalassets/pdf/reports/drivers-of-despair.pdf.

⁴ En fonction des villes et des quartiers d'habitation, le montant des loyers payés par les enquêtés était compris entre 150 à 360 euros.

protestations de l'opinion publique, dès l'automne 2013 et durant toute l'année 2014, les autorités locales ont multiplié les contrôles envers les ressortissants syriens travaillant en Jordanie sans autorisation. Ce contexte a dès lors exposé les marchands de Deir Mqaren à des risques d'arrestation susceptibles de se solder par un enfermement au sein des deux principaux camps de réfugiés du pays que sont Azraq et Zaatari. Si certains hommes du village ont tenté de se procurer de nouvelles sources de revenus, leurs seules opportunités se sont résumées à des emplois informels, précaires et mal rémunérés, ne résolvant pas le problème de la baisse de leur pouvoir d'achat et de la dégradation de leurs conditions de vie.

Comme plusieurs auteurs l'ont déjà mis en évidence, les départs vers l'Occident depuis les pays de premiers asiles sont souvent liés à un défaut de protection juridique (Chatelard, 2002, 2005 ; Moret et coll., 2006). Entre 2014 et 2015, le durcissement des conditions de résidence légale imposées par les autorités jordaniennes aux réfugiés syriens (Ababsa, 2015) — en particulier l'obligation d'être en possession d'une preuve de sortie officielle des camps afin d'obtenir une carte de résidence du ministère de l'Intérieur — a favorisé le départ d'une partie des Syriennes et des Syriens vers l'Europe. Cette mesure a particulièrement affecté les personnes entrées sur le territoire de manière irrégulière, avant de transiter par les camps d'Azraq et de Zaatari. Nombre d'entre elles ont quitté ces lieux sans autorisation légale, avec l'aide de passeurs jordaniens ou en versant des *bakchichs* aux officiels en charge de surveiller ces espaces de relégation des « indésirables » (Agier, 2008). Parmi ces individus, certains n'ont ensuite pas été en mesure de régulariser leur présence dans le pays. À l'instar des travailleurs « irréguliers » dépourvus de documents en règle, eux aussi se sont retrouvés exposés à d'importants risques d'arrestation. C'est précisément cette situation qui a conduit Yasmin¹, une femme de Deir Mqaren âgée d'une trentaine d'années, à envisager de poursuivre sa route vers l'Europe dès son arrivée à Amman en 2014, où elle et ses quatre enfants sont venus rejoindre son mari Faysal, parti vivre en Jordanie plus d'un an auparavant. Durant les quatre mois que cette enquête a passés sur le territoire jordanien, l'irrégularité de son statut administratif et de celui de ses enfants l'a conduit à éviter au maximum de s'aventurer dans l'espace public. Seul son mari se déplaçait quotidiennement afin d'exercer son activité de colporteur et assurer les quelques achats du quotidien nécessaires à la vie du foyer.

La clandestinité dans laquelle sont contraints de vivre de nombreux réfugiés installés dans le royaume a également tendance à impacter la scolarisation des plus jeunes. En effet, bien qu'en pratique, rares sont les écoles jordaniennes qui refusent d'inscrire les élèves dépourvus de carte de résidence du Ministère — comme l'impose en théorie la loi jordanienne — une majorité de parents ne disposant pas de documents de séjour en règle préfèrent s'abstenir d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, les établissements jordaniens jouissent d'une très mauvaise image aux yeux des exilés syriens, qui considèrent la qualité de l'enseignement bien inférieure à celle de la Syrie. Lors des entretiens, certains individus enquêtés affirmaient que leur désir d'ailleurs était également lié à leur souhait d'offrir une meilleure scolarité à leurs enfants.

Le traitement jugé dégradant qui est réservé aux ressortissants syriens par les autorités jordaniennes au moment de leur arrivée dans le pays ainsi que, dans une moindre mesure, les rapports entretenus avec la population jordanienne font partie des facteurs parfois mentionnés pour justifier un départ vers l'Europe. Les tensions les plus fréquentes observées entre étrangers et nationaux sont principalement liées à l'augmentation injustifiée et parfois soudaine du prix des loyers exigés par les bailleurs jordaniens. Cette situation est d'ailleurs renforcée par la croyance de certains locaux, qui imaginent que le HCR prend en charge l'intégralité des frais d'hébergement des réfugiés. En réalité, bien que les exilés syriens résidant de manière légale en Jordanie bénéficient de la gratuité des soins de santé élémentaires et de l'accès à l'éducation primaire et secondaire, les aides financières accordées par l'agence onusienne et ses partenaires se limitent à des coupons alimentaires, dont le montant s'élève à quelques dizaines de dinars par mois seulement.

D'une manière générale, les Syriennes et les Syriens rencontrés en Jordanie faisaient état d'une profonde perte de confiance en l'avenir, liée aux raisons évoquées précédemment, et renforcée par l'enlisement du conflit en Syrie et au maintien au pouvoir de plus en plus inexorable de Bachar al-Assad et de son clan. Dans ce contexte, le nombre de départ de ressortissants syriens pour l'Europe a connu une légère augmentation entre 2013 et 2014, avant de connaître une très forte hausse en 2015 et 2016, pour finalement retomber par la suite.

De l'influence des réseaux interpersonnels lors de la phase de préparation au départ

Plusieurs auteurs affirment que l'existence de réseaux transnationaux reliant les espaces de premier accueil au « Sud » et les pays de destination au « Nord » facilite les mouvements secondaires de réfugiés (Doraï, 2003, 2011 ; Moret et coll., 2006). En 2002, les recherches de Koser et Pinkerton montraient déjà que les demandeurs d'asile désireux de se rendre en Occident percevaient leurs réseaux personnels comme la source d'informations la plus fiable afin de se renseigner sur les conditions de vie dans les pays de destination, mais aussi sur les moyens les plus sûrs de s'y rendre. Depuis 2011, l'analyse des flux de réfugiés syriens permet de confirmer les

¹ Tous les prénoms ont été modifiés.

observations conduites il y a près de vingt ans auprès d'autres populations d'exilés ayant trouvé refuge dans des pays occidentaux.

Au cours des deux premières années du conflit, ce sont principalement les Syriennes et les Syriens les mieux dotés en capital économique et social qui ont rallié le territoire de l'UE. Nombre d'entre eux ont réussi à voyager de manière légale. Afin d'obtenir des visas et d'élire leur lieu d'installation, ces derniers se sont appuyés sur les conseils distillés par des proches ou des connaissances qui résidaient déjà au sein d'un État européen avant le début de l'insurrection. Comme nous l'avons exposé plus haut, dès 2013, l'enlisement du conflit et la dégradation des conditions de vie des exilés dans les pays de premier accueil ont conduit à une première augmentation du nombre de départs clandestins vers l'Europe. Si les profils sociodémographiques des demandeurs d'asile syriens se sont alors diversifiés, seules les personnes étant en mesure de financer un voyage de plusieurs milliers d'euros ont toutefois pu rallier le continent européen. À l'instar des migrants syriens installés de longue date en Europe, les premières « cohortes » de voyageurs à s'être rendues clandestinement sur le territoire de l'UE ont elles aussi influencé les trajectoires migratoires des personnes parties après elles, en leur distillant diverses sortes de conseils. Ces mécanismes relationnels, qui se sont développés de manière progressive depuis le début de la crise syrienne, ont ainsi contribué à la mise en place de « chaînes migratoires » connectant les espaces de premiers asiles au Moyen-Orient et plusieurs espaces d'installations en Europe, en particulier en Allemagne et en Suède.

Depuis la fin des années 2000, la démocratisation des technologies de l'information et des communications (TIC) permet aux migrants de maintenir des contacts réguliers avec leurs amis et les membres de leur famille résidant ailleurs dans le monde (Diminescu, 2014). Pour les réfugiés installés dans un pays européen, *Facebook*, *WhatsApp* ou *Viber* leur offrent la possibilité de partager des images symbolisant certains aspects de leur nouvelle vie en Europe. Ces applications favorisent par ailleurs la circulation de ressources migratoires indispensables à la mise en mobilité, qu'il s'agisse de transferts d'argent, de contacts et d'adresses utiles au voyage. Toutefois, en dépit de la multitude d'informations auxquelles les candidats au départ peuvent accéder par le biais de leurs réseaux personnels, rares sont les individus qui disposent d'une vision exhaustive des réalités qui les attendent sur la route et dans leur pays de destination (Gilbert & Koser, 2006 ; Malakooti, 2013). En effet, la plupart des renseignements qu'ils acquièrent se limitent souvent aux témoignages de leurs proches ayant effectué le voyage avant eux. Il s'agit de fait d'indications profondément sélectives, privilégiant les aspects les plus positifs de leurs parcours migratoires. Pour les candidats au départ vers l'UE, l'essentiel est surtout de disposer du contact d'un passeur leur permettant de contourner les obstacles se dressant sur leur route. Ainsi, si les TIC permettent aux migrants de maintenir des contacts à distance avec leurs proches, ils leur offrent aussi la possibilité d'activer des « liens latents¹ », notamment en vue d'entrer en contact avec des passeurs.

C'est précisément de cette façon que les candidats à l'exil pour l'Europe originaires de Deir Mqaren ont réussi à rallier les îles grecques depuis les côtes turques. En effet, depuis le début du conflit, Khalil et Abu Amid, deux anciens habitants du village, se sont installés à Istanbul. Avec l'augmentation progressive du nombre d'individus souhaitant rejoindre clandestinement un pays de l'espace Schengen *via* la Turquie, ces deux personnes ont assuré le rôle d'intermédiaires entre des passeurs turcs considérés comme particulièrement « fiables » et plusieurs dizaines d'habitants du village désireux de se rendre en Europe. Si Khalil et Abu Amid ont tiré de minces profits économiques de cette activité de mises en relations, elle leur a aussi permis d'acquérir une position sociale centrale et symbolique au sein de la structure du réseau relationnel des exilés de Deir Mqaren.

Enfin, notons que l'influence des réseaux personnels sur la préparation au voyage des réfugiés syriens vers l'Europe peut également se lire sur le plan financier. En effet, l'ensemble des personnes enquêtées parties vivre dans un pays européen a affirmé avoir emprunté une partie de la somme nécessaire au financement de leur périple à des membres de leurs familles, des amis, voire parfois à de simples clients et partenaires commerciaux syriens et jordaniens. En outre, afin de payer leur voyage, certains répondants ont également affirmé avoir été contraints de vendre à distance une partie des biens qu'ils leur restaient en Syrie — bijoux, meubles, terres, voire parfois leur maison — à des proches ou des connaissances résidant toujours à Deir Mqaren ou dans les villages environnants. Enfin, une partie des exilés interrogés ne disposaient pas de suffisamment de moyens pour financer les voyages de l'ensemble des membres de leur foyer. Dans ces cas-là, certains ont pris la décision d'utiliser leurs économies pour offrir le voyage à leurs enfants et leur permettre ainsi de se rendre jusqu'en Europe aux côtés d'autres membres de leur famille — oncles, tantes, cousins, cousines, frères ou sœurs plus âgés.

¹ Haythornthwaite (citée par Lyngstad, 2015) définit les « liens latents » comme des liens sociaux qui existent à travers les supports de sociabilités numériques et les communautés virtuelles, sans pour autant avoir été effectivement activés. À titre d'exemple, l'un des enquêtés extérieurs à la communauté villageoise de Deir Mqaren interrogé en Égypte en 2013 a fait la connaissance sur *Facebook* d'une « amie d'amis » résidant au Brésil. Après l'avoir ajoutée à sa liste de contacts, ils ont commencé à discuter quotidiennement en ligne, au point d'aller jusqu'à initier une relation amoureuse à distance. Quelques mois plus tard, cet enquêté est parti rejoindre sa fiancée au Brésil, afin de vivre à ses côtés.

Circuler sur les routes de l'exil entre le Moyen-Orient et l'Europe

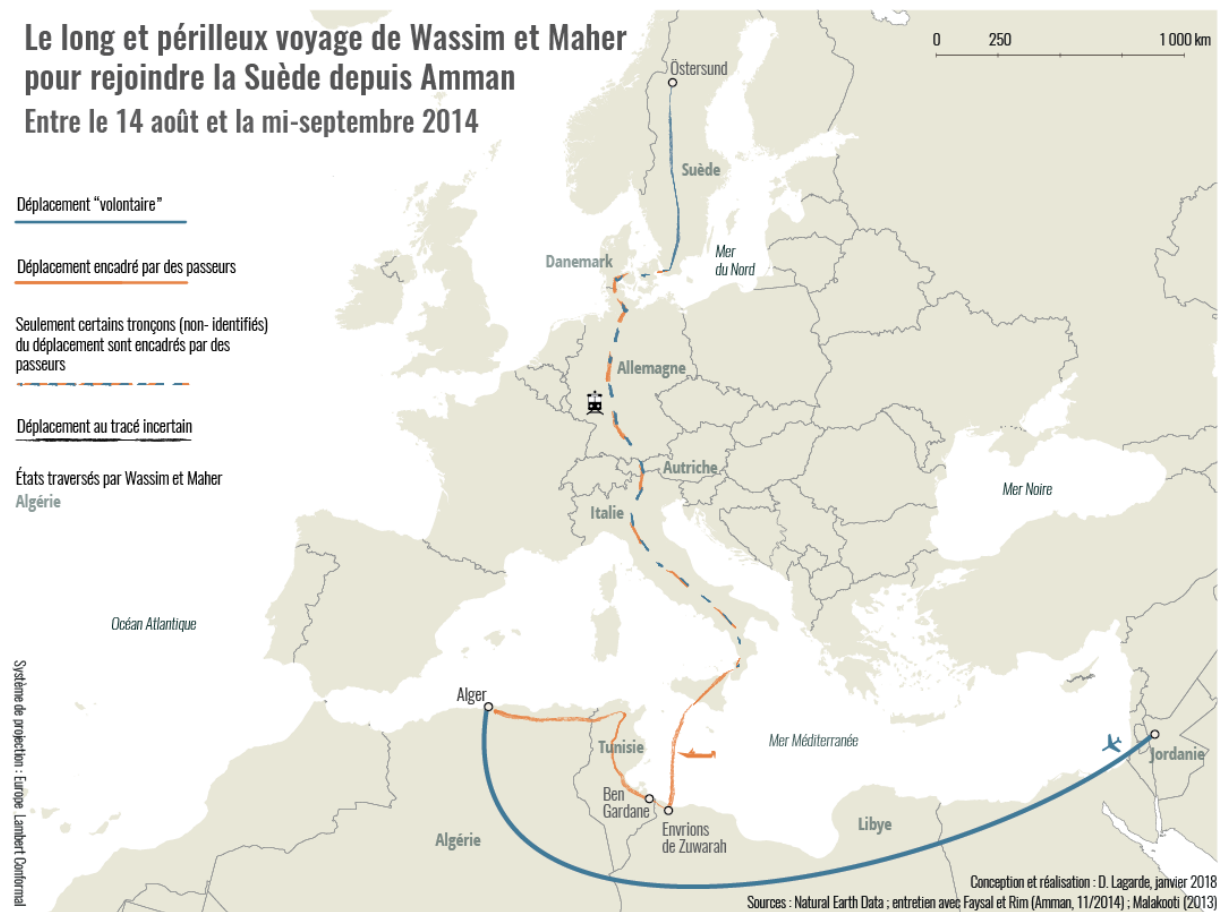
À travers la description des voyages de Wassim et de sa belle-sœur Yasmin, tous deux originaires de Deir Mqaren et partis pour l'Europe après avoir séjourné plusieurs mois en Jordanie, les lignes qui suivent visent à mettre en évidence la façon dont le renforcement des politiques migratoires des pays de l'espace euro-méditerranéen influe sur l'évolution des routes de l'exil empruntées par les réfugiés syriens afin de rallier le territoire de l'espace Schengen.

La périlleuse route de la Méditerranée centrale

Au début de l'exode, les Syriennes et les Syriens dépourvus de documents de voyage en règle privilégiaient surtout l'itinéraire passant par l'Afrique du Nord, dans le but d'atteindre ensuite les côtes italiennes *via* le canal de Sicile. En effet, dès 2011, la chute du régime de Mouammar Kadhafi s'est soldée par la réouverture (temporaire) de routes maritimes jusqu'alors partiellement verrouillées par les autorités libyennes, en respect d'accords bilatéraux conclus avec le gouvernement de Silvio Berlusconi. Bien qu'étant particulièrement longue et dangereuse, la route dite de la Méditerranée centrale s'est d'abord révélée moins coûteuse, mais aussi moins « risquée » en termes d'arrestations, comparée à celle des Balkans.

Après avoir passé plus d'un an à travailler comme vendeur ambulant à Amman, Wassim a décidé de quitter la Jordanie pour la Suède. S'il a choisi cette destination, c'est essentiellement parce que plusieurs personnes de Deir Mqaren avaient effectué le voyage au cours des mois précédents. C'est d'ailleurs grâce à elles qu'il est entré en relation avec des passeurs opérant en Afrique du Nord. Après s'être mis d'accord avec eux, Wassim est parti d'Amman en août 2014, accompagné de son gendre. Les ressortissants syriens n'ayant pas besoin de visa pour se rendre en Algérie, ils ont pu rejoindre Alger légalement depuis l'aéroport d'Amman. À leur descente de l'avion, des passeurs les attendaient pour les conduire vers un hôtel de la capitale où ils ont patienté deux jours, jusqu'à ce qu'ils reviennent les chercher pour les conduire en Tunisie. Là, ils ont attendu seize jours supplémentaires avant de partir clandestinement pour la Libye, sous le contrôle d'un nouveau groupe de passeurs. Arrivés dans le désert libyen, ces derniers ont exigé qu'ils leur versent de l'argent supplémentaire et leur donnent une partie du contenu de leurs bagages. Après que le groupe de migrants se soit exécuté, les trafiquants ont finalement fait demi-tour pour les ramener en Tunisie. Après plusieurs jours passés à Ben Gardane, Wassim et son gendre ont réussi à trouver de nouveaux passeurs, qui les ont conduits près de Zuwarah, ville libyenne qu'ils ont atteinte après un périple de plusieurs heures à travers le désert, effectué à bord d'un véhicule surchargé dans lequel ils n'ont pu ni boire ni manger. Une fois arrivés sur la côte, les trafiquants les ont forcés à monter à bord d'un vieux bateau, dans lequel plusieurs candidats au voyage refusaient pourtant d'embarquer, de peur de chavirer en mer. Après quatre jours de traversée, leur embarcation a finalement été appréhendée par les garde-côtes italiens, qui leur ont fourni un repas et l'accès à une douche, avant de les laisser repartir en direction du nord de l'Europe. Depuis l'Italie, Wassim et son gendre ont poursuivi leur route jusqu'en Suède, principalement en train, orientés çà et là par des passeurs rencontrés en chemin. Au total, il leur aura fallu un mois pour atteindre le territoire suédois depuis la Jordanie (fig.1). À leur arrivée, ils se sont présentés à la police, qui les a orientés vers un bureau de l'immigration où ils ont pu déposer une demande d'asile, ainsi qu'une procédure de regroupement familial visant à permettre à leurs femmes et leurs enfants de les rejoindre légalement. Mais plus de deux ans après leur arrivée en Scandinavie, leurs démarches de réunification n'avaient toujours pas abouti ; plaçant leurs épouses restées en Jordanie dans une situation d'attente et d'incertitude, marquée par un isolement social et une grande précarité économique.

Figure n° 1 :



La réactivation temporaire de la route des Balkans à l'origine d'une augmentation des arrivées en Europe

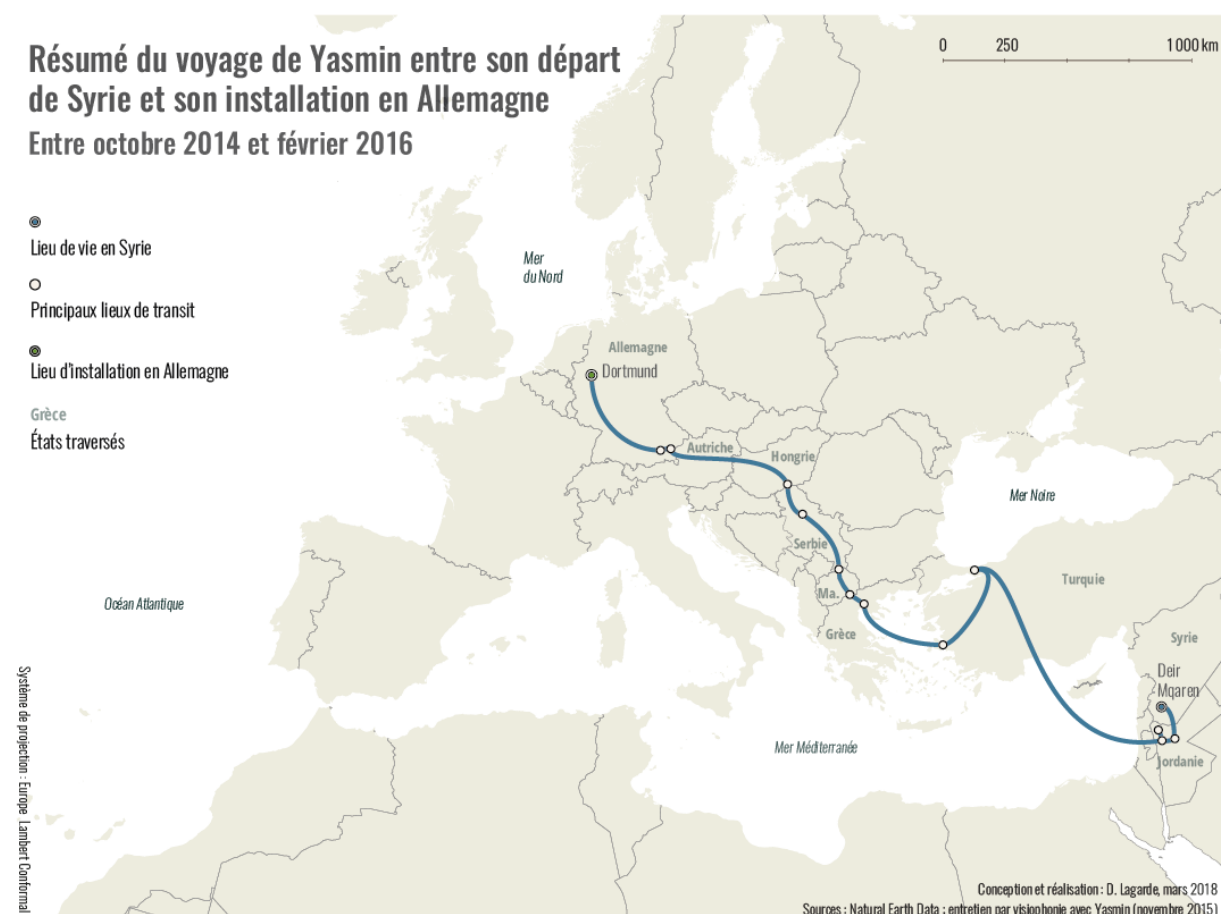
En janvier 2015, afin de contrer l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile passant par l'Algérie dans l'espoir de rejoindre l'Europe depuis la Libye ou le Maroc, les autorités algériennes ont introduit l'obligation de visa à l'encontre des ressortissants syriens. Cette mesure a eu pour conséquence de détourner les flux — alors en forte augmentation — vers la Turquie. En effet, avec l'accroissement du nombre de candidats au départ désireux d'emprunter la voie terrestre pour se rendre en Europe — beaucoup plus sûre que celle traversant l'Afrique du Nord et la Méditerranée centrale — le coût du voyage sur la route des Balkans depuis la Turquie a progressivement diminué.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, en décembre 2014, Yasmin et ses quatre enfants ont quitté le camp de réfugiés d'Azraq clandestinement pour rejoindre Faysal, qui résidaient déjà à Amman depuis juin 2013. L'irrégularité de la situation administrative de Yasmin et ses enfants a fortement incité le couple à partir s'installer en Europe. Toutefois, ne disposant pas de suffisamment d'économies pour financer le voyage de l'ensemble des membres de leur foyer, Yasmin est partie la première, en avril 2015, avec ses deux plus jeunes enfants. Sa tante, elle aussi originaire de Deir Mqaren et réfugiée en Jordanie, a voyagé à leurs côtés dans le but de rejoindre son fils, déjà installé en Allemagne avec sa femme et leurs enfants. Tous les quatre sont partis d'Amman pour Istanbul en avion. À leur arrivée, ils ont retrouvé le frère de Yasmin et l'un de ses amis du village, tout juste arrivés de Beyrouth. Là, Abu Amid (informateur cité plus haut) les a récupérés pour les amener chez lui. Le lendemain matin, ils sont partis en bus jusqu'à Izmir, où ils ont retrouvé les passeurs vers lesquels Abu Amid les a orientés. Avant de réussir à atteindre les côtes grecques depuis la Turquie, Yasmin et ses proches ont essayé trois échecs de traversée consécutifs, en raison de la surveillance étroite opérée à ce moment-là par les gendarmes turcs en mer Égée. Cette situation les a contraints de séjourner à Izmir durant 16 jours, avant de finalement réussir à débarquer sur l'île de Chios. De là, ils ont poursuivi leur chemin en avion jusqu'à Thessalonique, puis ils ont continué à pied jusqu'à la frontière macédonienne, guidés par des migrants kurdes, en échange d'une centaine d'euros. Victimes de séquestration par des passeurs, mais également de racket, de pressions psychologiques, d'arrestation et d'expulsion par des policiers macédoniens et hongrois, la

suite de leur traversée des Balkans s'est révélée particulièrement éprouvante. Au total, Yasmin a passé 46 jours sur la route et dépensé 10 000 \$ pour rallier l'Allemagne depuis le Moyen-Orient avec ses deux enfants (fig.2).

Quelques mois plus tard, l'UE et les chefs d'État des Balkans acceptent l'idée de la mise en place temporaire d'un corridor humanitaire permettant d'encadrer et de coordonner la circulation des demandeurs d'asile entre la frontière gréco-macédonienne et l'Allemagne (Dujmovic & Sintès, 2017). Entre septembre 2015 et mars 2016, plusieurs centaines de milliers de ressortissants syriens, irakiens et afghans ont ainsi pu rallier de manière relativement sécurisée l'ouest du continent européen. Conscients que cette situation ne durerait pas, la majorité des enquêtés rencontrés en Europe ont affirmé avoir profité de cette ouverture des frontières européennes pour quitter le Moyen-Orient, parfois dans la précipitation. En octobre 2015, après avoir vendu une partie des biens qui lui restaient en Syrie, emprunté plusieurs milliers d'euros à des proches et réuni les maigres économies obtenues grâce à son activité de vendeur ambulant, Faysal a rassemblé l'argent nécessaire afin de payer son voyage et celui de ses deux aînés jusqu'en Allemagne. Il a également voyagé avec deux cousins, âgés de 10 et 13 ans. Son oncle les lui a confiés pour qu'il les ramène auprès de leur sœur aînée, partie en Europe plusieurs mois auparavant. À l'instar de Yasmin, eux aussi se sont rendus à Istanbul en avion, où Abu Amid les a réceptionnés à l'aéroport, avant de les conduire dans le quartier d'Aksaray, lieu de rencontre entre passeurs et candidats au départ, situé en plein cœur de la mégapole stambouliote. Avec l'abandon des contrôles opérés par les autorités turques entre la Turquie et la Grèce, Faysal et les siens ont pu atteindre les côtes grecques le soir même de leur départ de Jordanie. Ils ont ensuite poursuivi leur route à pied et en transport en commun jusqu'en Allemagne, où ils sont arrivés 6 jours plus tard, sans avoir eu besoin de recourir aux services de passeurs.

Figure n° 2 :



L'arrivée en Allemagne : des parcours plus contraints

D'après les propos de Fouad Hamdan — responsable de la cellule « Participation citoyenne » de l'unité de coordination centrale pour les réfugiés de la ville d'Hambourg¹ — selon la procédure légale, lorsque les ressortissants syriens se présentaient aux frontières de l'Allemagne en 2015, ils étaient systématiquement dirigés vers des « centres d'accueil temporaires pour demandeurs d'asile ». Les requérants passaient environ cinq jours dans ces lieux, ouverts par les autorités nationales afin de gérer l'augmentation soudaine du nombre d'arrivées. Cette étape permettait aux exilés de passer une première visite médicale. Si leur état de santé était bon, ils étaient ensuite dirigés vers un point d'information, où les détails de la procédure à suivre leur étaient notifiés. Les fonctionnaires allemands collectaient à ce moment-là un premier témoignage, leur permettant d'identifier les raisons ayant amené ces personnes à quitter leur pays. Après cela, la poursuite de leur parcours d'installation les amenait à séjourner entre 3 et 6 mois dans un « centre d'hébergement collectif », le temps que leur dossier de demande d'asile soit étudié. L'écrasante majorité des requérants syriens obtenaient alors un permis de séjour d'une durée de deux ou trois ans.

Lors de leur arrivée sur le sol allemand en octobre 2015, Faysal et les siens ont suivi cette procédure. Après avoir passé une dizaine de jours à Munich dans un « centre d'accueil temporaire pour demandeurs d'asile », ils ont été autorisés à séjourner dans un « centre de premier accueil », situé dans la bourgade bavaroise de Dingolfing. Durant la période 2015-2016, ce lieu a constitué le principal point de convergence des flux d'exilés de Deir Mqaren en Allemagne. C'est là que ces personnes se sont réunies le temps que leur demande d'asile soit étudiée par les autorités allemandes. Une fois leur statut de réfugié obtenu, les (anciens) habitants du village — à l'instar de l'ensemble des réfugiés n'ayant pas les moyens financiers d'assurer leurs frais d'hébergement — n'ont plus eu d'emprise réelle sur la suite de leur parcours. À ce stade, le lieu d'installation des réfugiés sur le territoire allemand est en effet déterminé par la *Königsteiner Schlüssel*², un système de répartition complexe créé en 1949, en vue de permettre une répartition la plus équitable possible entre les différents *Länder* du pays (Bartl, 2019). Cette procédure a donc amené à un éclatement de la cellule villageoise de Deir Mqaren ; chaque famille s'étant vue attribuer un logement dans différents territoires de l'ouest du pays (fig.3). C'est ainsi qu'à la fin du mois de février 2016, l'organisme Caritas — chargé d'assister les réfugiés qui en font la demande dans leurs démarches d'accès à un logement — a indiqué à Yasmin et Faysal qu'une maison était disponible pour eux au nord de l'agglomération de Dortmund. Quelques jours plus tard, le couple et leurs enfants ont une nouvelle fois glissé leurs effets personnels au fond d'un sac, dit au revoir à leurs proches encore présents à Dingolfing, avant de rejoindre leur nouveau lieu de vie en Allemagne.

¹ Interview réalisée en juillet 2016

² Littéralement « la clé de Königstein ».

Figure n° 3 :



Conclusion

En mars 2016, au moment où Yasmin et Faysal commençaient à prendre leurs marques au sein de leur nouvel espace de vie, l'UE annonçait la fermeture du corridor humanitaire ouvert à la fin de l'été 2015 dans les Balkans. Cette décision s'est accompagnée de la signature d'un accord avec la Turquie, prévoyant le renvoi des migrants arrivés en Grèce de manière irrégulière. Suite à l'adoption de ces mesures, le nombre de demandes d'asiles déposées dans les 28 pays de l'UE s'est littéralement effondré, passant de 1,3 million en 2015, à 700 000 en 2017¹. Comme nous l'avons vu dans le cadre de cette contribution, les difficultés d'accès à l'emploi constituent l'un des principaux facteurs à l'origine des départs pour l'Europe d'une partie des exilés installés dans les pays voisins de la Syrie. En juillet 2016, l'obsession des États européens à réduire les arrivées de demandeurs d'asile sur leur sol a conduit l'UE à assouplir ses règles commerciales avec la Jordanie. En échange, les autorités jordaniennes se sont engagées à faciliter l'obtention de permis de travail pour les ressortissants syriens résidants au sein du royaume (Seeberg & Zardo, 2020).

Depuis le début des années 2000, le durcissement constant des politiques migratoires des pays de l'espace euro-méditerranéen n'a de cesse d'entraver le droit des personnes en quête de protection à solliciter l'asile en Europe. À défaut de réellement stopper les flux, cette situation n'a eu pour effet que de faire bouger les routes migratoires menant vers le territoire de l'espace Schengen. L'une des principales conséquences de ce processus de « frontiérisation » (Cuttitta, 2015) s'exprime par une importante fragmentation (Collyer, 2007) des parcours des personnes en migration dépourvues de documents de voyage en règle. Les chemins qu'elles empruntent deviennent ainsi plus alambiqués, leurs itinéraires plus longs, les routes plus dangereuses et mortifères (Kobelinsky & Le Courant, 2017). Cette complexification des parcours se traduit également par une évolution

¹ www.europarl.europa.eu/infographic/welcoming-europe/index_fr.html#filter=2019.

des acteurs impliqués dans ces voyages au long cours. On constate ainsi qu'à mesure que les frontières se ferment, les exilés n'ont pas d'autres choix que de recourir aux services de passeurs souvent peu scrupuleux afin de poursuivre leur progression sur les routes de la migration irrégulière qui sillonnent le pourtour méditerranéen. Pour celles et ceux qui arrivent tant bien que mal à rallier des destinations européennes, les « politiques de dispersion » des réfugiés adoptées par de nombreux gouvernements européens (Glorius et coll., 2016 ; Berthomière et coll., 2020) finissent ensuite d'annihiler les dynamiques de solidarités basées sur des liens de proximité affective, qui influencent profondément la géographie des trajectoires migratoires des exilés syriens et leurs modalités d'accès au logement et à l'emploi à l'échelle transfrontalière au Proche-Orient. Du fait de cette situation, les réfugiés se voient en partie privés de leur libre arbitre. Leurs parcours de vie se trouvent alors façonnés par des procédures administratives adoptées et appliquées par des acteurs institutionnels, sans réelle concertation avec les individus concernés en premier lieu par ces mesures.

Toutes ces observations posent la question du devenir de la population syrienne en exil. En effet, si 85 % des 6,6 millions de réfugiés internationaux originaires de Syrie résident dans les pays voisins au Moyen-Orient, aucun de ces États ne semble prêt à leur accorder un statut administratif pérenne, préalable indispensable à l'obtention des droits civiques nécessaires à leur insertion au sein de leurs sociétés d'accueil. Au contraire, à l'instar des gouvernements européens qui, Allemagne mise à part, s'illustrent par leur terrible manque de solidarité envers cette population, tous ces États espèrent voir s'engager rapidement un mouvement de retour vers la Syrie. Bien que l'ensemble des exilés rencontrés dans le cadre de cette recherche revendiquaient leur souhait de revenir vivre dans leur pays d'origine, tous conditionnaient leur retour au départ préalable du pouvoir de Bachar al-Assad. Or, les évolutions récentes de la situation politique et sécuritaire en Syrie laissent plutôt présager du contraire. Pendant ce temps, l'avenir des réfugiés syriens reste en suspens et se caractérise par des vies en exil souvent pétrées d'incertitudes et de précarités, aussi bien au Moyen-Orient qu'en Europe.

Bibliographie

- Ababsa, M. (2015). De la crise humanitaire à la crise sécuritaire. Les dispositifs de contrôle des réfugiés syriens en Jordanie (2011-2015). *Revue européenne des migrations internationales*, 31 (3 et 4), 73-101.
- Agier, M. (2008). *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris : Flammarion.
- Anteby-Yemini, L. (2008). Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne. *Cultures & Conflits*, 72, 77-99.
- Bartl W. (2019). Institutionalization of a Formalized Intergovernmental Transfer Scheme for Asylum Seekers in Germany: The Königstein Key as an Indicator of Federal Justice, *Journal of Refugee Studies*, 32.
- Berthomière W., Fromentin J., Lessault D., Michalon B. et Przybyl S. (2020). L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion, *Revue européenne des migrations internationales*, 36, 53-82.
- Brachet, J. (2009). Migrations transsahariennes : Vers un désert cosmopolite et morcelé. Vulaines sur Seine : Éditions du Croquant.
- Bredeloup, S., & Pliez, O. (2005). Migrations entre les deux rives du Sahara. *Autrepart*, 36(4), 3.
- Chatelard, G. (2002). *Jordan as a transit country : Semi-protectionist immigration policies and their effects on Iraqi forced migrants* (Working Paper N° 61; New Issues in Refugee Research). San Domenico di Fiesole : Robert Schuman Centre for Advanced Studies.
- Chatelard, G. (2005). Iraqi Asylum Migrants in Jordan : Conditions, Religious Networks and the Smuggling Process. In G. J. Borjas & J. Crisp (Eds), *Poverty, International Migration and Asylum* (pp. 341 - 370). Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Collyer, M. (2007). In-Between Places : Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe. *Antipode*, 39(4), 668-690.
- Collyer, M. (2010). Stranded Migrants and the Fragmented Journey. *Journal of Refugee Studies*, 23(3), 273-293.
- Cuttitta, P. (2015). La « frontiérisation » de Lampedusa, comment se construit une frontière, *L'Espace Politique*, 25.
- Dahdah, A. (2018). L'exil, l'attente et la ville. L'expérience contrastée des Syriens et des Irakiens à Zgharta. In A. Dahdah & N. Puig (Dir.), *Exils syriens. Parcours et ancrage (Liban, Turquie, Europe)* (pp. 93 - 106). Arles : Le passager clandestin.
- Doraï, M. K. (2003). Palestinian Emigration from Lebanon to Northern Europe : Refugees, Networks and Transnational Practices. *Refuge*, 21(2), 23-31.
- Doraï, M. K. (2011). Iraqis in exile : Migratory networks as a coping strategy. *International Journal of Contemporary Iraqi Studies*, 5(2), 215-229.
- Dujmovic, M., & Sintès, P. (2017). Chauvinisme frontalier sur la « route des Balkans ». *Hommes & Migrations*, 1317-1318, 107-115.
- Düvell, F. (2006). *Crossing the Fringes of Europe : Transit Migration in the EU's Neighbourhood – COMPAS Communication*. www.compas.ox.ac.uk/2006/wp-2006-033-duvell_fringe_migration.
- Gilbert, A., & Koser, K. (2006). Coming to the UK : What do Asylum-Seekers Know About the UK before Arrival? *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32(7), 1209.
- Glorius B., Doornik J. et Darling J. (2016). Asylum in Austere Times: Instability, Privatization and Experimentation within the UK Asylum Dispersal System, *Journal of Refugee Studies*, 29, 483-505.
- Haider, H. (2016). *Syrian refugees onward migration from Jordan to Europe. K4D Helpdesk Research Report*. Brighton, UK: Institute of Development Studies.
- Jaber, H. (2016). Réfugiés syriens en Jordanie : choc démographique, résiliences et vulnérabilités. *Confluences Méditerranée*, 99, 95-108.
- Kobelinsky C. et Le Courant S. (2017). *La mort aux frontières de l'Europe*. Neuvy-en-Champagne : Le passager clandestin.
- Koser, K., & Pinkerton, C. (2002). *The Social Networks of Asylum Seekers and the Dissemination of Information About Countries of Asylum*. Londres : Home Office. Research, Development and Statistics Directorate.
- Kvittingen, A., Valenta, M., Tabbara, H., Baslan, D., & Berg, B. (2019). The Conditions and Migratory Aspirations of Syrian and Iraqi Refugees in Jordan. *Journal of Refugee Studies*, 32(1), 106-124.
- Lagarde, D. (2018). *Sur les routes de l'exil syrien. Récits de vie et parcours migratoires des réfugiés de Deir Mqaren* [Thèse de doctorat]. Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.
- Lagarde, D. (2019a). Des colporteurs syriens dans la mondialisation. *Mappemonde. Revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes du territoire*, 126. <https://doi.org/10.4000/mappemonde.1363>.
- Lagarde, D. (2019 b). Du refuge moyen-oriental à la dispersion mondiale. Structuration de l'exode syrien entre 2011 et 2016. *Revue européenne des migrations internationales*, 35 (n° 3 et 4), 267-297.
- Lagarde, D., & Doraï, K. (2017). De la campagne syrienne aux villes jordaniennes. Un réseau marchand transfrontalier à l'épreuve du conflit syrien. *Espace populations sociétés*, 2. <http://eps.revues.org/7212>.
- Lyngstad, M. O. (2015). *Refuge Beyond Safety : A Study on Syrian Refugees in Jordan Preparing for Irregular Onward Travel to Europe* [Mémoire de maîtrise]. Malmö University. <http://muep.mau.se/handle/2043/18997>.
- Malakooti, A. (2013). *Mixed Migration : Libya at the Crossroads*. www.altaconsulting.com/insights/mixed-migration-libya-at-the-crossroads.
- Moret, J., Baglioni, S., & Efionayi-Mäder, D. (2006). *The Path of Somali Refugees into Exile : A Comparative Analysis of Secondary Movements and Policy Responses*. Bern : Swiss Forum for Migration and Population Studies.
- Richmond, A. H. (1993). Reactive Migration : Sociological Perspectives On Refugee Movements. *Journal of Refugee Studies*, 6(1), 7-24.
- Roussel, C. (2015). La frontière syro-jordanienne dans le conflit syrien : Enjeux sécuritaires, gestion frontalière. *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 27. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3658>.
- Schapendonk, J. (2012). Turbulent Trajectories : African Migrants on Their Way to the European Union. *Societies*, 2(4), 27-41.
- Suter, B. (2012). *Tales of transit : Sub-Saharan African migrants' experiences in Istanbul*. Malmö University. <http://muep.mau.se/handle/2043/14497>.
- Wissink, M., & Mazzucato, V. (2018). In transit : Changing social networks of sub-Saharan African migrants in Turkey and Greece. *Social Networks*, 53, 30 - 41.